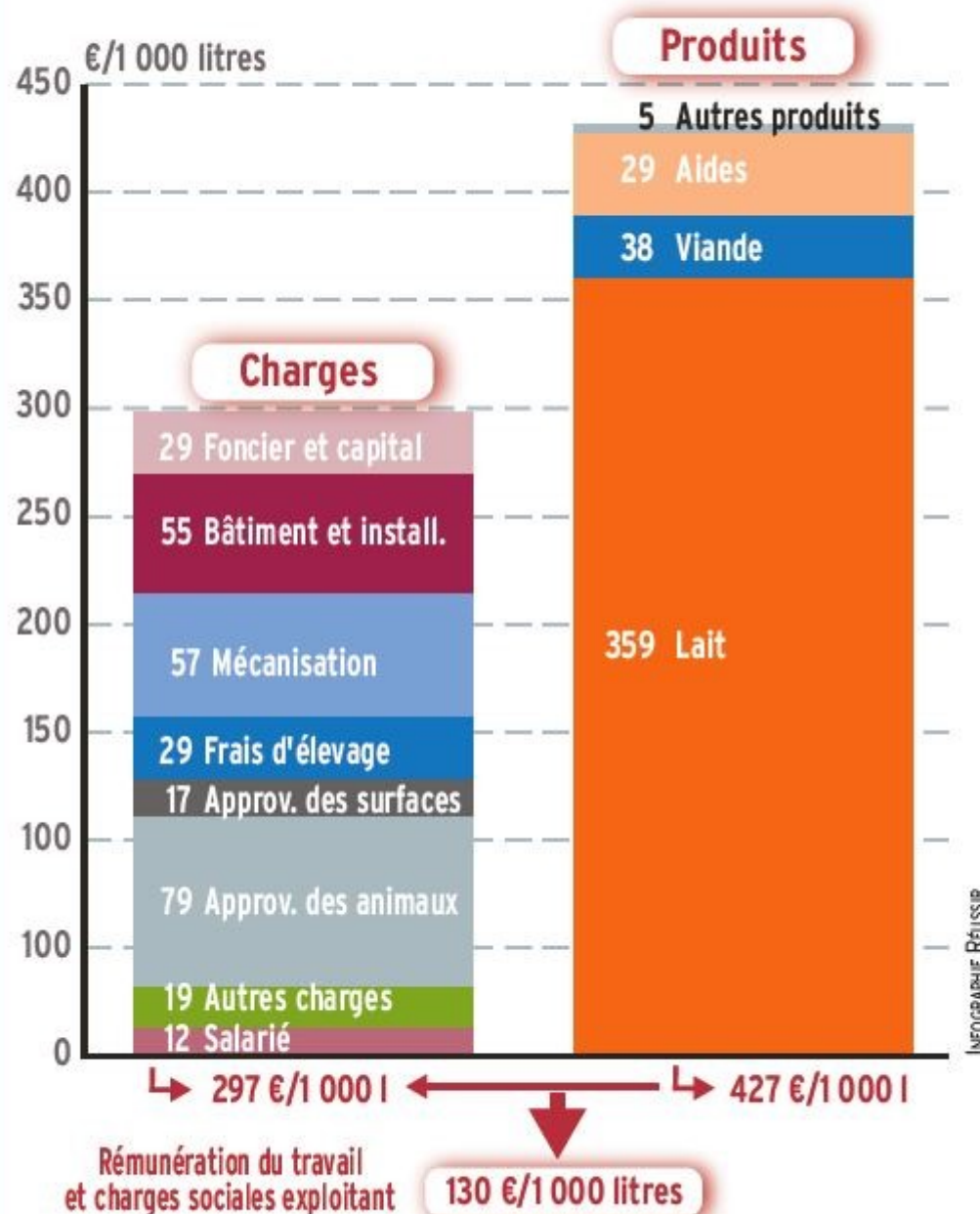


COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT DU 01/10/2017 AU 30/09/2018



Le coût de production est calculé sur la base d'une rémunération des capitaux propres de 1 %. Sur l'exercice, le lait a permis de rémunérer la main-d'œuvre exploitant (0,70) à hauteur de 130 €/1 000 l ce qui correspond à 3,03 Smic par UMO.

Source : Cerfrance Côtes-d'Armor